

CONFERENCE REGIONALE DE LA CHIMIE

Lundi 17 décembre 2007 au siège du Conseil régional

Synthèse et pistes pour l'avenir par Monsieur Jean-Louis GAGNAIRE, Vice-président du Conseil régional délégué au développement économique, avec les partenaires rhonalpins :

- *Monsieur REPELLIN, Vice-président du Grand Lyon*
- *Monsieur NIVON, Vice-président de la Communauté de Communes du Sud grenoblois*
- *Monsieur PAPAZIAN, Union des Industries Chimiques Rhône-Alpes*
- *Monsieur ALLENET, Président d'AXELERA*
- *M. ELDIN, Conseil Economique et Social Régional (CESR)*
- *M. GUIGNARD, DRIRE*

M. MOCHON.- Je vous remercie tous les trois. J'invite M. Jean-Louis Gagnaire à venir en tribune pour passer « *du dire au faire* ». J'invite également M. Papazian, M. Allenet, M. Eldin, M. Repellin, M. Nivon et M. Guignard pour conclure.

Monsieur Jean-Louis Gagnaire le cap vient d'être donné ou rappelé : « *Passer du dire au faire* ». Tout le monde dans cette journée, un peu comme cela a été le cas pour le Grenelle si on peut garder le parallèle, s'est interrogé sur ce qui va suivre.

Cette conférence, c'est une première, une initiative dont l'origine a été expliquée ce matin. Elle s'est tenue aujourd'hui avec des types de discussions, d'échanges que l'on n'a pas l'habitude de voir, que l'on n'a pas forcément l'habitude d'avoir non plus. Un certain nombre de points ont été évoqués, un certain nombre de sujets sur lesquels -et c'est pour cela que l'on a demandé à différents intervenants de venir en tribune-, des propositions et des idées ont été lancées.

Je vous propose, de manière très méthodique, de reprendre ces propositions les unes après les autres, du moins les grands sujets.

Le premier sujet a été de renforcer le dialogue social. Il a été finalement l'un des éléments fondateurs de cette conférence. Qu'est-ce que l'on a dit sur ce sujet ? Qui pourrait être concerné ? Comment peut-on dire que des choses nouvelles vont se faire dans les semaines, les mois qui viennent ?

M. GAGNAIRE.- Je crois tout d'abord qu'il faut revenir à la genèse de cette conférence.

Le secteur de la chimie suscite un certain nombre d'inquiétudes, en même temps génère aussi beaucoup d'espairs, notamment à travers les pôles de compétitivité. Il est donc nécessaire de renforcer le dialogue social dans un secteur où il n'existait pas forcément de la même manière que dans d'autres secteurs, comme le textile ou la plasturgie.

Beaucoup de choses ont été dites aujourd'hui, ainsi qu'à l'occasion des comités de pilotage. Nous avons pu voir apparaître l'idée d'un Comité Stratégique et Prospectif -inspiré de ce qui se passe dans le textile et la plasturgie, Mme Christiane Puthod y a fait allusion-, aussi la nécessité d'avoir un dialogue entre l'UIC (Union des Industries Chimiques) et les organisations syndicales des salariés, un espace de dialogue régional –nous nous situons bien sur le champ régional et non national-. Et je crois que notre Région veut expérimenter des choses sur le champ du dialogue social. Notre travail a d'ailleurs commencé en 2004 avec une conférence régionale de l'emploi. Nous sommes donc bien dans un espace régional, ce qui permet d'aller plus vite que d'autres territoires et d'autres régions. Il s'agit, par conséquent, de faire vivre une dynamique au-delà de la conférence et de pérenniser la démarche d'aujourd'hui.

Bien que cette démarche soit innovante pour le secteur, je pense que la journée d'aujourd'hui n'était pas gagnée d'avance, dans la mesure où chacun arrive avec des postures de départ pouvant être différentes. Mais en même temps, j'observe que presque tous les participants sont restés jusqu'à la fin et c'est de mon point de vue extrêmement positif. C'est déjà le début de quelque chose, sachant que, depuis le mois d'avril 2007 que nous avons commencé les comités de pilotage sur la conférence, j'ai observé un certain nombre de choses.

Donc c'est une proposition que nous avons pointée en tant que Région, mais il appartient évidemment aux principaux intéressés de confirmer la validité ou non de cette démarche.

M. MOCHON.- Sur ce sujet, la mise en place d'un Comité Stratégique et Prospectif, côté organisations syndicales, une réaction, un retour ? Je donne la parole à M. Eldin.

M. ELDIN.- Merci.

Effectivement, nous avons bien compris, les uns et les autres, que compte tenu des défis à relever, nous avons besoin d'avoir un dialogue social économique, et non pas simplement social pour le social qui est souvent un dialogue de sourds. Il faut dépasser le dialogue de sourds par un dialogue qui traite de divers sujets, souvent divergents, que rencontre l'industrie chimique. Donc il faut des interlocuteurs reconnus. Comme vous l'avez dit, dans le textile, dans la plasturgie, cela fonctionne. Il est vrai que la chimie est un peu différente par la taille, mais nous pensons que cela devrait fonctionner.

Les organisations syndicales -au nom desquelles je m'exprime-, souhaitent la mise en place d'un Comité Stratégique et Prospectif. Cela veut dire que les aspects de stratégie -dont on a peu parlé dans cette conférence mais qui étaient toujours présents-, les aspects de prospective, de veille anticipative doivent être au centre des discussions, des échanges à venir. Ce n'est pas un lieu de négociations, il faut être clair, mais un lieu qui réunirait, qui réunira, souhaitons-nous, la branche et les organisations syndicales dans des échanges réguliers et constructifs permettant de répondre aux problèmes posés.

Je ne vais pas entrer dans le détail, mais je vais donner quelques points qui pourraient être, au regard de ce qui se passe dans le textile, les sujets à traiter dans ce Comité de Stratégie et Prospective, étant entendu que dans un premier temps, il faut apprendre à travailler ensemble, à se connaître et à se reconnaître, et à s'accepter. Ce n'est pas rien de le dire.

Ensuite, je vais citer quelques exemples, certains ont d'ailleurs été cités : une démarche de contrat d'étude prospective et contrat d'objectif formation, le rôle et la place des PME, la sous-traitance, l'avenir du vapocraqueur de Feyzin, qui n'a pas été évoqué à ma connaissance. En effet, autour de ce vapocraqueur, que se passe-t-il ? Nous avons, sur ce sujet, rencontré des personnes de Feyzin qui ont des idées intéressantes. Si l'une

de ces personnes est présente dans la salle, elle pourrait peut-être nous les exposer.

Nous pensons que ce Comité Stratégique et Prospectif pourrait être informé sur les choix stratégiques en projet et les choix industriels en projet, sur le respect de l'environnement -qui a beaucoup été abordé, mais on ne peut pas passer à côté-, sur les conditions de transport dangereux, sur la communication, etc.

Voilà un certain nombre de sujets qui devraient préoccuper le Comité Stratégique et Prospectif, surtout dans le temps. C'est un plan de travail qu'il faut construire ensemble pour plusieurs années.

M. MOCHON.- Monsieur Papazian, côté UIC ?

M. PAPAZIAN.- Avant de répondre favorablement à cette invitation, j'aimerais situer dans quel contexte nous pouvons travailler ensemble.

En octobre 2005, à l'occasion des rencontres parlementaires sur la chimie, un rapport intitulé Chimie et Société ou encore Rapport Garrigue, du nom du député M. Garrigue, a été présenté. C'est un excellent recueil de préconisations au soutien de la prospérité de l'industrie chimique en France et je vous encourage à lire ce document. Dans ce recueil, on trouve, de mémoire, 29 préconisations, propositions qui touchent à la gestion prévisionnelle des emplois, à l'innovation, aux pôles de compétitivité, etc.

Une des propositions du rapport Garrigue était la mise en place d'un Comité d'Orientations Stratégiques de la Chimie (COSIC). Ce comité a repris un certain nombre de ces propositions, auquel est venu s'ajouter le Grenelle de l'environnement et, là, je ne vais pas revenir sur les engagements de l'industrie chimique.

Tout cela pour vous dire que le contexte macroéconomique régional n'est pas détaché du contexte macroéconomique national. Dans les propositions du rapport Garrigue, on trouve aussi le prix de l'accès à l'énergie, décision qui se prend au niveau national et non au niveau régional.

Cela étant, le Président, M. Queyranne a ouvert les 2^{èmes} États Généraux de la Chimie, le 25 janvier 2007, dont le thème fédérateur et ambitieux était *Porter un autre regard sur la chimie*. Il a réaffirmé son souhait de garder une chimie forte en Rhône-Alpes, en accompagnant les entreprises pour conforter les positions de Rhône-Alpes et leur assurer compétitivité et pérennité.

Forte de tout cela, l'Union des Industries Chimiques Rhône-Alpes n'est pas opposée à la mise en place, à titre expérimental, d'un comité d'échanges à caractère stratégique et prospectif entre l'Union des Industries Chimiques, que je représente, 165 adhérents à l'UIC Rhône-Alpes, et les syndicats de salariés. Effectivement, je le vois comme un lieu de discussions, d'échanges sur les opportunités et menaces qui pèsent sur notre profession.

M. MOCHON.- Troisième partenaire possible, annoncé comme intéressé, ou souhaitant s'impliquer dans la mise en place de ce Comité Stratégique et Prospectif : l'État. Côté DRIRE, Monsieur Guignard, vous pouvez peut-être nous parler du CEP (Contrat d'études prospectives) ?

M. GUIGNARD.- Très clairement, l'État, plus particulièrement la DRIRE, administration à vocation technique, n'a pas à s'immiscer dans les rapports sociaux. En revanche, dès que l'on parle d'information et de stratégie, nous avons des éléments à apporter, des échanges. Donc, si nous pouvons être facilitateurs, nous sommes présents et nous répondrons présents.

Effectivement, il a été évoqué un certain nombre de questions sur l'avenir de la chimie. M. Papazian a d'ailleurs évoqué un certain nombre de points (l'accès à l'énergie, l'encadrement réglementaire) qui sont tout à fait déterminants pour le développement futur de l'industrie chimique.

Le rôle de l'État, en ce qui concerne la Direction Régionale de l'Industrie, c'est clairement de faire en sorte que nous puissions disposer d'une industrie qui soit à la fois performante et respectueuse de l'environnement et qui travaille bien dans les perspectives que nous identifions aujourd'hui, issues du Grenelle. C'est un point important qui exige un certain nombre d'évolutions, qui seront conduites par les opérateurs de la chimie -nous avons demandé des investissements- mais qu'il faut pouvoir parfaitement accompagner et faciliter. Sur ce point, l'État sera à vos côtés, nous serons tous ensemble pour pouvoir œuvrer à la prospérité et au développement de la chimie en région Rhône-Alpes.

M. MOCHON.- Toujours dans ce chapitre, renforcer le dialogue social, deuxième sujet évoqué, qui semble faire l'objet d'un développement possible : l'implication des organisations syndicales dans Axelera. Monsieur Allenet, je vous laisse la parole et nous la redonnerons à M. Eldin, bien entendu.

M. ALLENET.- Concernant l'implication, je crois que j'ai fait part, lors de mon intervention, des ouvertures que nous avons faites au mois d'octobre aux organisations syndicales représentatives. Je pense que c'est un grand pas en avant.

Il est vrai que jusqu'à présent, nos concertations avaient lieu essentiellement au CESR, plus particulièrement à la commission PERIC. Sur ce point, nous avons fait une ouverture à la participation de l'animation du pôle sur des thématiques qui me semble effectivement complètement en phase avec les enjeux et les souhaits des syndicats, c'est-à-dire l'image dialogue et engagement sociétal et toute la partie formation et gestion prospective des emplois et des compétences.

Je dis *prospective* parce que nous nous situons bien dans la gestion prospective, dans l'interférence entre la recherche et le développement, les programmes que nous sommes amenés à développer à l'intérieur du pôle, et leurs incidences sur l'emploi et les compétences. Nous n'allons pas nous substituer à qui que ce soit car il est important que chacun sache bien ce qu'il a à faire.

M. MOCHON.- Merci.

Côté syndicat, Monsieur Eldin, c'était une demande ?

M. ELDIN.- Effectivement, c'était une demande. M. Allenet fait référence à la réunion du 25 octobre, j'y reviendrai. Nous considérons qu'il y a un pari à faire et à gagner.

Avant de parler d'Axelera, je voudrais dire que les choses bougent dans cette région concernant les pôles de compétitivité avec la nécessité de se concerter, la nécessité de transparence, la nécessité de dialogue social et sociétal.

Une rencontre a eu lieu récemment avec le pôle Lyon Biopôle, d'autres doivent suivre. Avec Minalogic, un travail est également fait ; avec le pôle Trimatec, sur lequel un collègue est intervenu ce matin, les choses se font. On sent qu'il y a une avancée, que les choses bougent. Je rappelle que 2008 est une année de bilan et d'évaluation. Je ne pense pas que ce soit la raison essentielle, mais une vraie volonté se dégage et c'est bien.

Certes, le dialogue avec les syndicats est encore trop faible, mais la journée d'aujourd'hui a montré que ce pouvait être positif et qu'il pouvait y avoir des réussites à apporter. En effet, la réussite passe aussi par la place des hommes et des femmes dans ce type d'instrument.

Nous considérons que le pôle Axelera doit être un des leviers régionaux essentiels du développement de la filière à travers ses projets et ses objectifs.

Au niveau de l'implication des PME, même s'il y a une avancée, on se rappelle quand même les chiffres indiqués par de M. Fougères : un potentiel de 3 000 entreprises pour seulement 500 impliquées, il y a donc encore de la marge.

Nous avons proposé aux dirigeants du pôle Axelera, qui en ont accepté le principe, que nous puissions nous réunir une ou deux fois par an. J'ai entendu que M. Allenet avait dit une fois... Bon, une ou deux fois par an, il ne s'agit pas de se réunir pour se réunir. Nous nous sommes dit que tous les semestres en fonction des projets, il serait peut-être intelligent et intéressant de se rencontrer.

Nous avons pointé deux lieux de projet transversaux où nous pouvons apporter de la valeur ajoutée : le projet transversal emploi - gestion prévisionnelle des emplois et des compétences ; et le projet transversal image - acceptabilité sociétale, auquel nous avons ajouté acceptabilité sociale (acceptabilité sociale et sociétale). Ces syndicalistes, il faut toujours qu'ils en ajoutent !

Sur ces deux projets transversaux, nous nous engageons à travailler, à apporter notre plus-value.

Alors que se passe-t-il ? Il se passe que le principe est acquis. Il existe dans ce pays, et c'est une de ses richesses, une pluralité syndicale, avec cinq confédérations. Certes, ce sont des groupes restreints et on ne peut donc pas les agrandir à souhait. Il faut donc rester dans des groupes de travail pertinents, compétents, cohérents. Nous proposons, plutôt que de désigner un syndicat au détriment d'un autre, qu'à titre expérimental, une ou deux réunions puissent se faire et soient suivies d'une évaluation qui inviterait les organisations syndicales, les cinq confédérations.

Nous travaillerons, nous nous donnerons des règles de travail, en établissant ces règles et ces conditions du travail ensemble. D'ailleurs, en début d'année 2008, nous pourrions faire une réunion comme celle du 25 octobre, en se demandant : « *Pour travailler ensemble, dans ces groupes transversaux, quelles sont les règles, les conditions que chacun, non pas que les organisations syndicales, nous devons respecter ?* ».

Voilà, la proposition que nous faisons.

Merci.

M. MOCHON.- Monsieur Jean-Louis Gagnaire pour boucler le chapitre du dialogue social ?

M. GAGNAIRE.- Je me félicite qu'Axelera soit le premier pôle de compétitivité à faire ce type d'ouverture.

On s'aperçoit, en écoutant l'exposé de M. Allenet, qu'il y a une action sur la dimension RH, une dimension internationale, une dimension de responsabilité vis-à-vis des PME, et du réseau à générer et à animer dans le cadre du pôle de compétitivité. Je tiens à dire que sur les 15 pôles de compétitivité de la région Rhône-Alpes, ce n'est pas une généralité et c'est la raison pour laquelle l'initiative particulière d'Axelera est à saluer.

Je souhaite que nous soyons dans une approche extrêmement opérationnelle. Donc s'il y a une proposition avec deux représentations des organisations syndicales, je pense qu'il faut travailler sur ce standard, sinon nous risquons de partir dans une autre configuration qui ne serait pas celle d'un travail très opérationnel. Et, évidemment, chaque étape peut être évaluée et, évidemment, les deux organisations représentatives devront rendre compte aux autres ; mais, là, il appartiendra aux organisations syndicales de rendre compte aux autres et de travailler avec elles.

Néanmoins, nous sommes dans une configuration expérimentale et, si nous saturons les contraintes immédiatement, cela ne fonctionnerait pas. Donc il faut être extrêmement opérationnel et il faut rester sur la proposition d'ouverture faite par M. Allenet, à savoir : deux représentants pour une intersyndicale. D'ailleurs, je précise que c'est tout de même comme cela que nous avons travaillé au début dans le comité de pilotage d'organisation de la conférence. Je crois que des organisations sont très légitimes puisqu'elles ont travaillé depuis le départ. Cela ne veut dire pas que les autres soient illégitimes, mais il me semble qu'il faut rester sur cette proposition d'ouverture, d'autant que vous serez observés par les autres pôles de compétitivité. Donc nous avons tous intérêt que cela fonctionne de manière que, sur les 15 pôles de compétitivité -même s'il y a un certain nombre d'approches et d'ouvertures dans le cadre d'autres pôles de compétitivité-, nous puissions mettre ce standard, qui est un standard européen. En effet, quand on regarde ce qui se passe chez nos voisins européens, on est dans cette forme de dialogue. Donc il faut trouver les bonnes formules.

À titre expérimental, je redis ma satisfaction de voir ce type d'ouverture. C'était quelque chose qui avait été demandé dans le cadre de la

charte votée par l'assemblée régionale, il fallait des débuts de concrétisation. Aujourd'hui cela en est une et je ne peux que m'en féliciter.

Sur la dimension Ressources Humaines, il se pose aussi la question de la concertation renforcée avec la profession et la Région Rhône-Alpes en matière de formation, en particulier la formation professionnelle continue. Beaucoup de choses ont été dites sur le manque d'attractivité du secteur de la chimie. Il faut aborder cela sans tabou et il faut donc travailler sur ces questions. Mme Christiane Puthod a rappelé que dans le secteur du BTP, il y avait aussi eu une certaine désaffection sur certains métiers. Aujourd'hui, je crois que c'est un secteur qui remonte la pente. Il n'a pas de fatalité, cela se travaille et demandera beaucoup d'efforts. Ce travail implique que les uns, les autres soyons extrêmement engagés là-dessus. La Région a une responsabilité particulière du fait sa compétence sur la formation professionnelle. Mais, évidemment, nous ne sommes pas les seuls, l'UIC est concerné, Axelera, M. Allenet en a parlé. Donc je souhaite que nous puissions avancer sur cet aspect, mais il me semble avoir entendu, dans les propos des uns et des autres, un engagement sous-jacent par rapport à ces questions.

Je pense que nous pouvons passer au point suivant.

M. MOCHON.- Sauf si M. Papazian veut ajouter quelque chose ?

M. PAPAZIAN.- Tout à fait d'accord sur ce besoin de prendre en compte les besoins de la branche et d'optimiser encore au mieux les outils existants.

M. MOCHON.- Troisième chapitre, on a énormément parlé de l'accompagnement des PME et de la place des PME.

Au vu de tout ce qui s'est dit aujourd'hui, Monsieur Gagnaire, que mettons sur ce sujet ? Qui va être le plus concerné ? En effet, si on écoute bien, un certain nombre de gens, de structures ou d'entités font des choses du côté des PME ?

M. GAGNAIRE.- Il a été dit tout à l'heure que les PME tenaient une place essentielle, même si évidemment les grands groupes ont un rôle particulier ne serait-ce que parce qu'il y a des effets induits sur toute la branche de la chimie. Donc il ne s'agit évidemment pas de nier le rôle des grands groupes, mais la place des PME constitue une part non négligeable du secteur, même largement la moitié de ce qui se fait en Rhône-Alpes.

M. Roger Fougères a indiqué que 500 PME étaient impliquées dans les pôles de compétitivité sur le champ de la R&D, alors qu'il existe un

potentiel de 3 000. Évidemment, ces chiffres ne concernent pas que la chimie, mais on voit bien le potentiel qu'il y a dans la branche de la chimie et combien on le mobilise mal. Et c'est peut-être une des particularités de notre pays.

Aujourd'hui, il y a une forme de découverte ou de redécouverte du rôle des PME, appelées « Gazelles ». Il y a beaucoup d'adjectifs ou de dénominations à propos des PME-PMI. Il est clair que ce qui fait la richesse de Rhône-Alpes, ce sont évidemment les grands groupes, mais aussi les PME. Si nous avons une balance commerciale plutôt très excédentaire par rapport au reste de la France, puisque le reste de la France est très déficitaire, c'est aussi parce que les PME occupent une place particulière.

Toutes proportions gardées, je crois que notre région s'apparente quelque part à un land allemand. Je dis bien *toutes proportions gardées* parce que nous ne sommes pas sur les mêmes budgets, sur les mêmes dynamiques ou sur les mêmes mobilisations de crédits de recherche. En tout cas, il faut qu'en région Rhône-Alpes, avec l'État, avec l'ensemble des acteurs, nous puissions effectivement accompagner les PME.

Il existe des actions particulières en direction des PME-PMI. Le programme de la sous-traitance concerne notamment des entreprises du domaine de la chimie, mais aussi des fournisseurs d'équipement, des entreprises qui assurent la maintenance des installations chimiques. Il y a donc tout un réseau qu'il s'agit de conforter et de faire accéder, par des actions collectives, à un niveau supérieur pour confirmer la place de la chimie dans notre région, et évidemment sa place en France.

M. MOCHON.- Au vu des débats, plusieurs intervenants sont susceptibles d'apporter leur pierre dans les mois qui viennent à l'amplification de cet accompagnement des PME. Côté UIC, Monsieur Papazian je vous laisse la parole.

M. PAPAZIAN.- L'accompagnement des PME de la chimie est une priorité de l'UIC nationale, mais aussi de l'UIC Rhône-Alpes. Nous avons porté, par l'UIC nationale et l'UIC régionale, un certain nombre d'actions qui ont été cofinancées par l'État, la Région et la profession. Je citerai l'action Chimi'Innove, l'action REACH qui vient d'être acceptée récemment par la Région, l'action Processing. Un appel a été fait pour l'ISO 26000 ; nous verrons si quelque chose peut être fait sur ce point. Nous apportons aussi les compétences et le soutien aux PME dans le cadre du pôle de compétitivité Axelera.

Oui, en effet, nous sommes pour développer les PME et avoir des programmes ambitieux avec elles.

M. MOCHON.- Nous allons suivre l'ordre en tribune. Côté État, l'accompagnement des PME est une préoccupation. Que peut-il se faire de plus marqué, de plus important sur l'accompagnement des PME en chimie ?

M. GUIGNARD.- Premier point, clairement, les PME sont le cœur de cible de la DRIRE en matière d'actions économiques, cela poursuit les préoccupations de l'État. Nous savons que notre industrie souffre d'un manque de PME en termes de structures industrielles quand on la compare aux structures industrielles d'autres pays concurrents, comme l'Allemagne, par exemple.

Second point, nous savons tous, que dans un tissu industriel, les PME-PMI sont, pour certaines, les futurs grands groupes ou groupes d'importance moyenne de demain. Il faut donc beaucoup de PME, si nous voulons un futur industriel riche.

Dans la pratique, nous avons de nombreuses actions collectives. Elles sont souvent menées en concertation, en collaboration avec le Conseil régional. On a parlé de quelques-unes, la mise en œuvre de la directive REACH, par exemple. La sensibilisation et l'accompagnement des PME productrices ou utilisatrices de produits chimiques sont des points importants. Cette directive étant complexe, il faut aider les PME-PMI à pouvoir parfaitement se l'approprier.

Au-delà de cette connaissance et des façons de réagir, il existe une notion de pré-diagnostic sur lequel nous accompagnons une centaine d'entreprises pour qu'elles puissent déterminer ce qu'elles devront faire pour pouvoir mettre en œuvre la directive REACH.

Concrètement, je citerai aussi d'autres actions collectives comme Innovation chimie, avec deux à trois semaines de formation pour six entreprises, et après des actions individuelles au sein de chaque entreprise, pour les aider à développer des nouveaux procédés.

Voilà quelques exemples de ce que nous pouvons faire pour les PME.

Je souhaite souligner qu'enfin les PME ont une place particulière dans les pôles de compétitivité. Ce fut un point de négociation, je dirais facile, en Rhône-Alpes, lors de la mise en place des pôles pour que ceux-ci ne soient pas des structures regroupant essentiellement des établissements de recherche publique et des grands groupes. Il faut qu'il y ait beaucoup de

PME et, sur les 128 adhérents du pôle Axelera, un tiers sont des PME, le reste étant des grands groupes et des établissements de recherche. Donc c'est un point très important que nous continuons à soutenir fortement.

Enfin, je rappelle la notion de réseau, déjà évoquée, qui me paraît essentielle pour soutenir les PME-PMI. Nous sommes dans une phase de compétition mondiale, je n'apprends rien à personne. Donc il me paraît tout à fait essentiel, pour pouvoir résister à cette concurrence, d'agir en groupe. C'est pourquoi alors qu'il y a une dizaine d'années, les actions étaient plutôt tournées de façon individuelle vers les entreprises, aujourd'hui nous structurons de plus en plus nos actions pour qu'elles soient collectives, pour que les entreprises aient déjà l'habitude de travailler en commun, pour pouvoir résister de façon plus forte, les actions devant être coopératives et collectives face aux enjeux mondiaux.

M. MOCHON.- Merci.

Monsieur Allenet sur Axelera, je ne sais pas s'il reste des choses à dire, puisqu'on a beaucoup parlé du partenariat PME-Axelera ?

M. ALLENET.- Oui, si je peux me permettre, je vais en « ajouter une petite couche ». C'est notre cœur de cible, au même titre que la DRIRE ou l'UIC.

Il est très facile d'amener des grands groupes dans notre pôle de compétitivité dans la mesure où entre grands groupes on se connaît, on se reconnaît, et on s'affiche. En revanche, il est beaucoup plus difficile d'aller chercher les PME. Même si nous avons un peu réussi, nous sommes loin d'avoir atteint le quota car, une cinquantaine de PME, ce n'est pas suffisant. Donc nous avons besoin de récupérer, d'attirer des PME supplémentaires dans ce pôle.

Nous le faisons en essayant d'avoir une offre, je vous l'ai présenté : le pack PME. Nous essayons aussi d'attirer les PME qui ne sont pas forcément innovantes au premier abord, c'est-à-dire que nous avons commencé par « chasser » celles-là, mais nous n'excluons pas d'en avoir d'autres qui veulent simplement s'afficher dans un réseau chimie et environnement. Puis, une fois qu'elles sont adhérentes à Axelera, nous essayons de les « vacciner » à l'innovation. Nous leur proposons de suivre des stages sur l'innovation, de manière volontaire mais gratuite, en essayant de les attirer vers nos programmes de recherche et développement. Je pense, en effet, que nous avons besoin d'elles parce qu'elles sont sûrement plus

mobiles, beaucoup plus faciles à mobiliser et qu'elles ont beaucoup d'imagination.

Pour elles, la difficulté, et nous y veillons auprès des Pouvoirs Publics, c'est le délai de décision concernant les subventions. En effet, des progrès sont à faire dans ce domaine, même si OSEO fait tous les efforts pour les obtenir rapidement. Dans un programme plus vaste, comme ceux que je vous ai cités tout à l'heure, il devient très difficile pour les PME de s'intégrer dans le dispositif.

Je voudrais ajouter un point important. On parle beaucoup pour les PME de « chasser en meute » entre elles, mais je pense qu'il est plus important de « chasser en meute » avec les grands groupes parce que c'est plus efficace, si tant est que les uns et les autres sachent se respecter et faire les uns avec les autres.

M. MOCHON.- Merci.

Sur ce sujet, une des particularités de l'échange, du débat et de la mise en œuvre des actions, c'est que les territoires sont directement concernés. Deux territoires sont présents en tribune aujourd'hui.

Côté Grand Lyon, Monsieur Repellin, je vous propose de prendre le micro. Puisque nous sommes dans l'idée de dire que l'on va faire d'autres choses, que l'on va faire plus, comment se traduit cet accompagnement des PME ?

M. REPELLIN.- Je dirais que nous avons pour habitude de suivre nos entreprises puisque c'est notre cœur de métier, notre cœur de ressources financières avec la TPU, mais ce n'est pas simplement cet aspect-là. Il y a aussi un aspect d'éthique vis-à-vis du monde de la chimie. Comment cela se traduit-il ?

Dans le Grand Lyon, les différentes informations que je donnerai vous montreront que notre but est d'avoir une démarche à double niveau, c'est-à-dire en fonctionnant avec deux prismes de vue : une longue-vue et une loupe.

Avec la longue-vue, c'était d'abord le soutien à Axelera puisqu'au départ il n'y avait vraiment que des grands groupes. Nous avons beaucoup insisté pour arriver à faire entrer les PME. Et il était d'autant plus facile de les pousser que depuis un certain temps nous avons identifié et fédéré des écoacteurs au sein de l'APPEL (Association pour la Promotion des Ecoentreprises Lyonnaises)). Lorsque nous avons suivi le pôle de compétitivité chimie et environnement, ces personnes se trouvaient,

M. Bruno Allenet s'en rappelle certainement, un peu isolées. Elles se demandaient : « *Comment est-ce que je vais entrer dans ce pôle de compétitivité ? Qu'est-ce que je vais y faire ? Pour quel objectif ?* ». Donc, avec sa loupe, le Grand Lyon a eu à jouer le rôle de catalyseur et de fédérateur bien que nous le faisons déjà. Par exemple, pour Pollutec, nous avons monté un stand du Grand Lyon dont une grande partie était réservée aux PME de la chimie pour qu'elles aient une visibilité à la fois nationale et internationale.

Nous avons aussi aidé les écoentreprises financièrement et humainement. Concernant les Universités d'été de l'environnement que nous finançons en partie, nous leur amenons une valeur ajoutée pour qu'elles puissent se faire connaître. Certaines sont très innovantes, d'autres sont originales dans leur démarche chimie et environnement.

Au-delà de ces aspects purement structurels vis-à-vis d'Axelera, pour entrer vraiment dans la recherche et dans le pôle de compétitivité, nous avons la vision de terrain par territoire. Donc à partir d'un Agenda 21, qui est une application de la démarche de développement durable, nous avons bâti des Agendas 21 territoriaux au niveau du Grand Lyon. Là, nous sommes dans l'action, dans le pragmatique.

Nous avons fait deux Agendas 21 expérimentaux, un sur le Val de Saône, où il y a aussi de l'industrie et des PME très proches de l'habitat, avec toutes les problématiques, et un Agenda 21 pour la Vallée de la Chimie. Ces deux Agendas 21 viennent de sortir, l'un comporte 14 fiches actions, pour la Vallée de la chimie, dans l'autre, celui du Val de Saône, 19 fiches actions. Nous avons donc mis beaucoup de monde autour de la table : les maires, les grosses entreprises, les PME, les associations, les collectivités, etc. Et, à partir de ce que nous avons monté, je dirais que nous soutenons les PME pour les faire entrer dans cette démarche d'Agenda 21 et celle du développement durable.

Il est certain que nous pouvons aller plus loin, que nous pouvons plus fédérer. Mais voilà le rôle de catalyseur qui peut être utilisé.

M. MOCHON.- Second intervenant côté territoire, puisque nous avons beaucoup parlé ce matin du sud grenoblois, Monsieur Nivon, pouvez-vous nous dire ce qui se fait côté PME, car on entend plus parler du sud grenoblois par les grands groupes ?

M. NIVON.- Tout à fait.

En ce qui nous concerne, par rapport à nos relations avec les PME, nous ne sommes pas du tout dans le cas de figure du Grand Lyon. Nous sommes en phase de structuration sur notre territoire.

Je rappelle rapidement que le territoire sud grenoblois est particulièrement inséré dans une situation de régression avec, on l'a dit très souvent aujourd'hui, des choix stratégiques, qui se prennent en dehors du territoire et qui ont pour conséquence la fermeture d'ateliers ou de sites, sachant que l'essentiel des richesses de la TPU du sud grenoblois, provient de l'industrie chimique. En ce sens, nous avons travaillé à « *comment relever ce défi* », mais je ne vais pas tout développer par rapport à cet aspect des choses.

Simplement, par rapport aux PME, nous en sommes à la phase de démarrage, dans le sens où nous venons d'avoir, avec le soutien de la Région, la mise en place d'une chargée de mission, dont le rôle et les objectifs ont été définis par un comité de pilotage comprenant notamment les industriels, les collectivités locales, l'UIC, Axelera, la DRIRE, bref tous les acteurs du territoire.

Aujourd'hui, le travail accompli est un travail de mise en réseau, un travail d'identification par rapport aux laboratoires de recherche, mais également par rapport aux PME du territoire. Donc aujourd'hui nous sommes à ce stade de notre travail d'identification.

Aussi, il nous reste -et cela a été dit tout à l'heure-, à formaliser davantage le travail avec les PME, ainsi qu'avec les organisations syndicales sur le territoire du sud grenoblois, car nous pensons qu'effectivement le dialogue entre l'ensemble des intervenants est un élément de progrès par rapport à l'avenir de cette industrie.

M. MOCHON.- Merci.

Un petit point de complément par M. Eldin. Tout le monde aura parlé sur le sujet des PME, pour ceux qui pensaient que les PME n'intéressaient pas grand monde... Je pense que nous avons la démonstration de l'inverse.

M. ELDIN.- Les organisations syndicales sont peu présentes dans les PME, trop souvent pas présentes. Je n'entrerai pas dans les raisons pour lesquelles elles sont peu présentes. Il y a dans la salle, et je les ai reconnus, des collègues qui sont dans des moyennes ou petites entreprises parce que la chimie n'est pas faite que de grands groupes.

En revanche, je voudrais dire que l'avenir de cette filière dépend trop souvent de la stratégie des grands groupes. Nous souhaitons donc que les PME aient leur mot à dire dans ce domaine et il est vrai que leur place dans le pôle Axelera est une bonne chose.

Les PME sont souvent innovantes et elles représentent le tissu économique, social, local et territorial. Elles sont plusieurs centaines pour la chimie donc elles sont incontournables. Il faut les accompagner, les aider, leur donner une place, leur vraie place, la place à laquelle elles ont droit. Il faut que les relations entre les grands groupes soient changées. Nous avons travaillé dans ce domaine au CESR... Excusez-moi de le citer mais pourquoi pas ? Après tout c'est aussi un peu grâce à lui que nous sommes réunis. Nous travaillons sur les PME à l'international, sur la sous-traitance, sur un certain nombre de dossiers.

Dans le cadre du dispositif SECURISE'RA (ex ECRINS), ce sont plutôt des PME de 20 à 30 salariés, parfois même moins, sans aucune organisation syndicale. Je pense que des propositions syndicales qui sont faites sont intéressantes, y compris pour les chefs d'entreprises. Donc, il y a des portes à ouvrir et nous considérons qu'il est important que les PME aient toute leur place dans le développement de notre filière, comme dans le développement industriel en général.

M. MOCHON.- Autre chapitre évoqué, autre page ouverte : l'idée de susciter, de faciliter le développement d'une démarche d'échange d'informations entre tous les acteurs, le *tous* étant assez générique. Monsieur Jean-Louis Gagnaire sur ce sujet qui est peut-être le plus touffu de tous ?

M. GAGNAIRE.- Oui, je crois qu'il fait le lien avec tout ce qui vient d'être dit. Il est clair qu'il doit y avoir une mobilisation des territoires. Par leurs actions économiques, les territoires ne peuvent pas rester indifférents à ce qui se passe sur le plan de la chimie, quand l'essentiel des ressources de TP provient des PME et des grands groupes de l'industrie chimique. Donc, au-delà du Grand Lyon, au-delà du sud grenoblois, tous les autres territoires sont très concernés.

Je souhaite que sur ces questions, comme d'ailleurs sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, nous mobilisions les dispositifs de la Région qui sont territorialisés. Il a été fait allusion à SECURISE'RA, il y a aussi des rencontres, dans le cadre des Contrats Territoriaux Emploi Formation, où l'on peut discuter avec les territoires.

Puis, il se pose la question des discussions sur des approches un peu transversales, la question du foncier, des compétences, de la prévention des risques, il en a été beaucoup question dans le rendu de Mme Hélène Blanchard. Il est clair qu'il faut que tous les acteurs se mettent au même niveau sur ces questions et que la question de l'industrie chimique ne soit pas portée uniquement comme une activité désagréable ou très néfaste aux territoires. En effet, on a vu après l'accident d'AZF ce qui a pu se passer à Toulouse et on peut penser que dans certaines zones de Rhône-Alpes, il y a à peu près la même approche.

Il faut que chacun puisse se situer au même niveau. Donc je crois que les organisations comme l'UIC ont un rôle particulier, ainsi que les organisations syndicales, les territoires bien évidemment, puisque ce sont des collectivités de proximité, l'État, la Région. Nous sommes tous concernés par ces questions. Je crois que les uns et les autres, nous sommes prêts à aborder ces questions de manière extrêmement pratique et aussi la plus opérationnelle possible.

Se pose aussi la question des reconversions. Que fait-on des terrains abandonnés par l'industrie ? Comment gère-t-on la question des zones autour des entreprises, si nous voulons assurer le développement de ces entreprises en évitant des constructions parasites qui pénaliseraient le développement de certaines entreprises et qui feraient qu'à terme elles seraient obligées de quitter la région Rhône-Alpes, la France et l'Union Européenne pour aller s'installer ailleurs ? Donc il faut parler de toutes ces questions très en amont et de la manière la plus calme possible.

M. MOCHON.- Sur le sujet de l'échange de l'information, il se fait déjà beaucoup de choses. On va commencer par M. Repellin car les territoires sont assez concernés. Que peut-il se faire de plus dans les mois et années à venir, pour arriver à faire en sorte que tout le monde ait une même compréhension des enjeux, de ce qui se passe, de ce que sont les choses, non de ce qu'elles paraissent être, à l'échelle d'un territoire comme le Grand Lyon ? Puis la même question sera posée pour le sud grenoblois.

M. REPELLIN.- Pour le Grand Lyon, je reviendrai quand même sur les Agenda 21 qui sont vraiment des leviers très importants pour mettre beaucoup de monde autour de la table dans des opérations transversales. De plus, je pense qu'avec tous les systèmes existant aujourd'hui : les CLIC qui se mettent en place ; les réunions d'information managées par le S3PI lyonnais (Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions

Industrielles) -en 2008, une grande campagne d'information va avoir lieu autour des sites à risque-, il existe de nombreux lieux d'échange et de concertation.

Je crois que, s'il existe de la transparence, les habitants ne sont pas allergiques à leur industrie chimique. Je vais simplement vous donner un exemple : nous avons l'habitude de faire des enquêtes de sensibilité des habitants du Grand Lyon, tous les deux ou trois ans. Dans l'ordre, d'une façon récurrente les soucis environnementaux sont : la qualité de l'air, le bruit et les risques.

Un mois après Toulouse, une enquête a été menée auprès de la population. Nous pensions que les risques allaient prendre le pas, que l'industrie chimique allait être totalement rejetée. En fait, on a conservé le même classement, la même hiérarchie : la qualité de l'air, le bruit et les risques. Cela veut dire que les habitants sont plutôt préoccupés par les aspects chroniques des choses que par l'aspect accidentel puisque, heureusement, les accidents arrivent fort peu souvent et ils savent que les risques sont minimisés au maximum (vannes supplémentaires de sécurité, etc.).

Avec Axelera, nous donnons une lisibilité à long terme. C'est bien, mais en parallèle il faut que les entreprises, -et c'est sur ce point que nous nous battons avec les Agenda 21 territoriaux- fassent des progrès au quotidien. Il faut que l'air sente moins mauvais, que les rejets de Composés Organiques Volatils (COV) diminuent, que le bruit baisse.

Les industries ne seront crédibles que si elles participent à ces deux approches parce qu'on ne peut pas laisser les habitants rêver en disant : *« Dans 10 ans, vous aurez une autre chimie, vous aurez de petits réacteurs, vous aurez moins de risque, etc., puisqu'on aura diminué les quantités de produit. Et maintenant, qu'est-ce que l'on fait ? »*.

Pour cette raison, je reviens sur ma loupe et ma longue-vue qui sont deux approches essentielles pour le Grand Lyon. On ne peut pas faire avec l'un sans l'autre. Nous amenons des investissements pour le long terme, nous soutenons fortement des projets, dès lors que nous pouvons avoir un retour sur nos installations, par exemple avec Rhodanos puisque nous sommes exploitants de stations d'épuration. En revanche, nous voulons aussi que les entreprises s'impliquent, et heureusement elles s'impliquent puisque dans la Vallée de la Chimie, des entreprises sont leaders d'une fiche action. Par exemple, sur la gestion des emplois, une fiche action, sur les 14,

concerne ce point. Cela va se faire avec une entreprise, non pas forcément de l'agglomération lyonnaise, mais qui vient du sud, de Roussillon, pour nous apporter la bonne parole car elle a déjà entrepris des actions en partenariat avec Interfora. Donc c'est ce binôme qui va piloter la gestion des emplois futurs.

Il existe, par conséquent, des actions qui fonctionnent. Il faut, je crois, que les collectivités se battent pour le long terme, pour le court terme, et que les entreprises y participent. D'autant qu'elles font leur Agenda 21, leur développement durable, nous leur avons expliqué qu'il valait mieux travailler en commun et elles ont accepté, que ce soit le Val de Saône ou la Vallée de la chimie.

J'ai donc de grands espoirs que les choses changent à long terme. Personnellement, j'y crois beaucoup, je viens du monde de la chimie, j'ai fait de la recherche durant 20 ans de ma carrière et je sais donc que la recherche est puissante. Mais je sais aussi qu'au quotidien il faut que tout le monde s'entraide pour aller vers des progrès.

M. MOCHON.- D'autant que vous venez d'œuvrer dans le sens de la diffusion de l'information, c'est bien.

Monsieur Nivon, que peut-il se faire de plus que ce que vous faites aujourd'hui sur le sud grenoblois, en matière d'échange d'information, de partage, de bonne compréhension des enjeux ?

M. NIVON.- Il faut souligner que dans le sud grenoblois les entreprises font un travail absolument remarquable du point de vue de la communication et de l'information. Elles ont également défini des critères et des moyens de s'assurer auprès des populations que celles-ci acceptent bien l'industrie chimique. Cela se traduit également par des rencontres régulières à la fois avec les élus et les associations locales qui travaillent sur les questions d'environnement. À ce niveau, un travail important est réalisé. Bien évidemment –et je crois que c'est le fait de tous-, des éléments de communication complémentaires restent encore à faire, à développer d'une manière générale.

En revanche, je voudrais pointer un aspect négatif par rapport aux territoires concernant l'impact de ces entreprises quant aux périmètres de sécurité, notamment les entreprises classées Seveso. Dans ce cadre, manifestement les territoires sont particulièrement pénalisés par des contraintes technologiques et sont bloqués dans leur développement. Cela empêche la réalisation d'équipements sociaux.

À un moment donné, si nous ne sommes pas vigilants, la question pourrait se poser par rapport à ces aspects. Si nous ne travaillons pas non plus en collaboration à la fois avec la DRIRE, de la DDE, les industriels, les élus locaux dans le cadre des PPRT, nous risquons d'avoir des réactions de la population. Si aujourd'hui elle accepte bien l'industrie chimique, demain elle pourra dire : « *On ne peut pas répondre à un certain nombre de besoins à cause du périmètre de sécurité à mettre en place* ».

Nous sommes aussi conscients du fait qu'il est nécessaire d'établir une collaboration très étroite avec les industriels, parce qu'en même temps que nous avons des contraintes, des contraintes leur sont imposées, y compris par rapport à la limitation du risque à la source.

M. MOCHON.- On boucle avec deux interventions rapides sur ce sujet, celui de l'échange de l'information, la bonne compréhension des enjeux. Monsieur Eldin, côté syndicat ?

M. ELDIN.- Très brièvement, je vais le faire par des mots forts. Je crois qu'il faut créer ou approfondir une dynamique territoriale. Il faudrait aussi de la transparence. On nous a dit ce matin que l'avenir de l'industrie chimique passait par l'écoute. L'industrie doit écouter. Donc, transparence, vérité, dialogue avec les citoyens : écouter et prendre en compte. Prendre en compte, c'est important ; sinon les riverains se laisseront de s'intéresser à l'industrie chimique, si nous ne prenons pas en compte certaines de leurs propositions souvent intéressantes.

M. MOCHON.- Monsieur Papazian, côté industrie chimique, dans la journée il nous a été expliqué que vous faisiez beaucoup de travaux d'écoute, que vous organisiez des rencontres, des sondages très régulièrement. Que peut-il se faire ? Est-il possible de gérer un flux croissant d'informations, de questions, de demandes ou d'interrogations ?

M. PAPAZIAN.- Même si nous en avons beaucoup parlé dans la journée, j'ai l'impression que l'on n'a pas assez fait de publicité sur tout ce que fait l'Union des Industries Chimiques, en Rhône-Alpes en particulier. En effet, depuis 1990, il existe une démarche innovante intitulée Engagement de Progrès. Il y a les mots « engagement », c'est-à-dire que ceux qui signent s'engagent, et « de progrès », c'est-à-dire progresser en termes de prévention et réduction des risques à la source, en termes de protection et impact sur l'environnement, en termes d'image, en termes d'acceptabilité, en termes de connaissance des produits.

Ce n'étaient pas que des indicateurs que nous regardions s'améliorer depuis 10 ou 15 ans. En effet, nous faisons appel à une société extérieure pour interviewer des riverains, des professeurs d'école, des élus locaux, etc., dont nous publions les résultats. Nous avons également pratiqué des journées portes ouvertes.

Nous avons constaté que ces rencontres Engagement Progrès n'avaient lieu qu'à Lyon et qu'elles restaient trop centrées sur Lyon. Depuis trois ans, nous nous sommes délocalisés et, désormais, nous allons dans les bassins, dans la plaine de l'Ain, à Grenoble et bien sûr à Lyon. Il est question de les étendre du côté de Saint-Étienne. Ces rencontres sont appelées « Rencontres de bassins de l'industrie chimique ».

Depuis un an, l'Engagement Progrès s'est transformé en terme anglais « *Responsible care* » qui veut dire la même chose, mais aussi que nos indicateurs sont audités, c'est-à-dire qu'il y a la transparence souhaitée par tous. Nos indicateurs en termes de rejet sur l'environnement, en termes d'accident du travail, etc., seront aussi audités, toujours sur le même principe d'engagement des industriels. Donc on signe un engagement « *Responsible Care* » qui est un engagement pour progresser.

En termes de transparence, je voudrais évoquer, même si cela ne fait que démarrer, -et, dernièrement nous avons fait un exposé à Grenoble- ce que l'on appelle « *La communication à chaud* ». Cela veut dire que tout incident, M. Gillot l'a expliqué tout à l'heure, qui se passe dans les unités dites Seveso est aussitôt communiqué bien sûr aux autorités administratives, mais aussi à la presse et aux riverains. Je souhaitais aussi le préciser.

Bien sûr, nous sommes également encadrés par du réglementaire, je ne vais pas revenir sur les CLIC. Je ne reviendrai pas non plus, bien que parfois j'aie été déçu, sur ce que l'on appelle des réunions publiques. Il nous arrive de faire des extensions de capacité et les élus locaux organisent des réunions publiques pour expliquer cette augmentation de capacité. Or, la salle n'est pas pleine comme elle l'est aujourd'hui. J'ai eu à exposer des augmentations de capacité dans des salles plutôt vides.

Donc tout cela existe, utilisons-le mieux pour montrer que des actions sont menées en chimie et que la transparence, qui nous est portée parfois comme un grief, existe.

M. MOCHON.- Monsieur Guignard, vous voulez, je crois, faire un petit apport complémentaire. Il est vrai que côté État, vous avez beaucoup des éléments d'information, non pas seulement réglementaires.

M. GUIGNARD.- Brièvement, de nombreuses obligations réglementaires qui mettent en œuvre des questions d'information ont été évoquées ce matin. Par exemple, en 2008, une campagne d'information régionale sur l'ensemble des risques engendrés par les établissements de type Seveso seuil haut va être faite, sachant que les précédentes avaient eu lieu en 2003 et 1993, d'abord sur Lyon, puis sur le Rhône et l'Isère. Cette année, elle sera donc régionale.

En matière d'information, il est important de toujours la renouveler afin de la maintenir. Il y a aussi une dimension d'éducation pour des plus jeunes. Bien sûr, les plus mûrs de notre société n'oubliant rien, il faut, en revanche, former les plus jeunes... Donc il faut répéter.

Il apparaît aussi des évolutions, les PPRT ont légèrement été abordés et les distances d'isolement, etc. La réduction de ces distances exige des investissements particulièrement onéreux et un long travail. Elle ne se fera donc pas du jour au lendemain. Il me semble que l'on a oublié ce qui existait voici quelques décennies. La situation actuelle s'est déjà grandement et très fortement améliorée, il faut le rappeler.

En matière d'information, je voudrais simplement évoquer un terme remis au goût du jour par le Grenelle de l'environnement : l'écologie industrielle, c'est-à-dire comment faire vivre l'industrie avec son environnement et les industries entre elles ? Ce n'est pas un sujet complètement nouveau, on en parlait déjà et surtout il était pratiqué. Par exemple, pour fabriquer de l'acide sulfurique, on brûle du soufre, ce qui provoque beaucoup de chaleur et de la vapeur que l'on sait réutiliser sur les plates-formes chimiques. Le fait d'en parler, de le faire connaître au grand public est très important. À mon sens, ce sera un des résultats du Grenelle de l'environnement.

De nombreuses mesures vont provoquer de véritables changements au sein de notre société, qui vont permettre une impulsion pour prendre en compte les défis climatiques et écologiques auxquels nous devons faire face et impérativement répondre.

M. MOCHON.- Merci.

Dernier chapitre ouvert sur lequel un certain nombre d'acteurs veulent améliorer les choses, c'est le sujet de la recherche. Je laisse la parole à M. Jean-Louis Gagnaire.

M. GAGNAIRE.- M. Roger Fougères a présenté longuement les choses. Nous sommes dans une région un peu particulière en termes de

recherche. Elle fait partie des cinq premières régions européennes au niveau de la chimie. Donc il s'agit peut-être de donner plus de la lisibilité à ce qui se fait déjà en termes de recherche, de mieux l'organiser. À ce propos, les trois clusters qui travaillent autour du thème de la chimie ont été évoqués.

Ce matin, nous avons tous été étonnés de constater que sur la carte présentée par Michaël HACK sur le réseau européen des réseaux de la chimie, aucune région française n'en faisait partie. Je pense que cette défaillance doit être réparée au plus vite. Évidemment, cela ne relève pas seulement de la collectivité régionale, mais c'est aussi la mobilisation d'un certain nombre de partenaires, notamment avec du pôle Axelera. En effet, il faut que nous soyons dans ces grands réseaux européens car il y va aussi de l'importance de certaines sources de financement. Il faut donc être présent à la source et l'organiser avec les autres. Vu la place de la chimie en Rhône-Alpes, il est clair que notre région se doit d'y être, d'autant que nous avons tous été étonnés, voire choqués, qu'aucune région française n'en fasse partie, alors qu'une région comme l'Esturie pouvait y apparaître sur cette carte.

Les questions de la structuration de la recherche académique, des plates-formes mutualisées industrie, recherche et université, ont été évoquées longuement par M. Roger Fougères. C'est, je crois, sur ces points que notre action doit être positionnée. Évidemment, la Région n'est pas seule. Des choses ont été dites à propos du Contrat de Projet État-Région. Donc la Région et l'État sont extrêmement impliqués dans cette question mais également d'autres acteurs, notamment l'implication du pôle de compétitivité Axelera, présent en Rhône-Alpes.

M. MOCHON.- Puisque vous évoquez deux des acteurs, M. Guignard sur ce sujet, structuration de la recherche, ensuite, côté Axelera, M. Allenet.

M. GUIGNARD.- Les questions de structuration de la recherche ont beaucoup évolué ces derniers temps. Malgré tout ce qui a été dit, il faut rappeler que nous avons un tissu d'établissements de recherche de très bon niveau, par exemple l'IFP qui est clairement de niveau international avec une influence directe sur la création d'entreprise.

Concernant le pôle de compétitivité Axelera, c'est une politique extrêmement majeure, je laisserai le Président, M. Allenet, vous en parler. Cette politique a été impulsée par l'État en 2004 avec des réflexions antérieures en continuum. De plus, nous avons les clusters dans la Région

Rhône-Alpes qui sont extrêmement importants, le Président Gagnaire les a évoqués.

Dans le futur, nous réfléchissons à la création d'un Réseau Thématique de Recherche Appliquée (RTRA pour les technocrates qui sont informés), essentiellement pour accroître la lisibilité du potentiel de la recherche basée en région Rhône-Alpes.

Par ailleurs, nous pouvons souligner que des créations ont été entreprises : l'Institut de la Chimie de Lyon (ICL), créé en 2007, avec les principaux laboratoires de cette agglomération ; un Institut Carnot de recherche appliquée, dédié à l'environnement, a été structuré autour du Cemagref à Grenoble ; puis, un réseau de plates-formes, EnvironAlpes, pour traiter les questions de l'environnement.

Cette problématique de la recherche a été rappelée à de nombreuses reprises, c'est un enjeu majeur pour notre pays. Le Gouvernement a lancé des actions importantes dans ce domaine, mais elles exigent du temps. En revanche, il faut agir très résolument, c'est ce qui est en cours.

M. MOCHON.- Pour finir, sur le sujet de la recherche, Monsieur Allenet ?

M. ALLENET.- Effectivement, sur la recherche, je pense que l'arrivée d'Axelera à maturité a permis de rapprocher le monde de la recherche et le monde de l'industrie. Il y a deux exemples majeurs : la création d'une UMR Rhodia-CNRS au début d'Axelera et Force-PA, en reconstituant une force de développement à travers les polyamides.

Nous sommes satisfaits des grands efforts faits par la communauté académique pour essayer de se structurer en face du pôle de compétitivité. Nous avons quelques regrets, mais en entendant M. Guignard, je me dis que tout n'est pas perdu. S'il y avait un nouvel appel d'offres sur les RTRA, je pense qu'il serait utile, voire indispensable, qu'en face du pôle de compétitivité il y ait un RTRA Chimie, cela me paraît très important.

Toutefois, en attendant, il y a tout de même l'ICL, sur les fonds baptismaux, quasiment arrivé à terme mais qui malheureusement ne figure pas dans les crédits du CPER, cela nous chagrine beaucoup. Donc je redis avec force, à l'État et à la Région, qu'il faudrait faire un petit effort pour l'ICL et toutes les plates-formes technologiques. Je ne sais pas si cela entre dans le cadre du CPER, mais il va falloir, je pense, s'attaquer au fond du problème : en tant que pôle de compétitivité, nous avons besoin de l'ICL

pour fonctionner. Donc il faut trouver des voies et des moyens pour financer ces plates-formes technologiques.

M. MOCHON.- Merci.

Nous avons passé en revue tous les chapitres afin que vous puissiez les uns et les autres apporter vos contributions.

Jean-Louis Gagnaire, vous allez conclure. Je ne sais pas d'ailleurs si on peut conclure, mais sûrement nous mettre tout cela en perspective.

M. GAGNAIRE.- Pour la remise en perspective, il faut commencer par rappeler ce qui a été dit ce matin, à savoir : le caractère hautement stratégique de la chimie dans notre région, il faut le rappeler sans cesse. Et, à partir de ce rappel, différents points peuvent être déclinés.

Je me félicite de la forte participation d'aujourd'hui, ce n'était pas gagné d'avance puisqu'encore une fois chacun pouvait arriver avec ses expériences, ses préjugés. Un travail de fond a été fourni par les différents participants, notamment à l'occasion des différentes étapes qui se sont déroulées en masqué. Donc ce n'était pas forcément connu de tous, mais ce travail a permis aux uns et aux autres de faire converger un certain nombre de points de vue, en tout cas d'affirmer un certain nombre de propositions.

La restitution et les conclusions auxquelles nous sommes parvenus ce soir peuvent paraître simples de prime abord, alors qu'elles sont extrêmement importantes.

La question du Comité Stratégie et Prospective n'était pas évidente pour les organisations patronales et difficile à formaliser du côté des organisations syndicales.

La question de l'accompagnement des PME est certes d'accompagner dans le cadre d'un pôle de compétitivité, sauf que lorsque l'on pense à la chimie, on pense d'abord aux grands groupes. Donc il fallait aussi rappeler qu'il pouvait y avoir des actions spécifiques dans le domaine des PME-PMI pour ce secteur ou autour de ce secteur.

La question des parcours professionnels et de tous les accompagnements va de soi, mais leur mise en œuvre nécessite un long travail. Il va falloir rendre le secteur attractif pour de nouveaux collaborateurs. Il a été rappelé qu'il allait y avoir beaucoup d'évaporation par la pyramide des âges, 7 000 départs en retraite qu'il va falloir compenser largement. Donc il s'agit bien d'accompagner les ressources

humaines dans un secteur qui va avoir besoin de bras et compétences de mieux en mieux formées.

En outre, j'ai eu l'impression que nous faisons front commun dans cette salle. Même si parfois les approches étaient différentes, il est important que nous fassions front commun sur le champ industriel. La mondialisation fait que l'environnement économique et social est très difficile. Donc nous arriverons à résister que si nous sommes ensemble, unis. Et, en ce qui concerne les élus, il faut que nous soyons porteurs de messages clairs à l'extérieur.

Lorsque nous avons affirmé dans le Schéma Régional de Développement Économique (SRDE) que l'avenir de la Région passait par son industrie, ce n'était pas évident à écrire lorsque nous l'avons inscrit en 2005. Aujourd'hui, cela semble être une évidence. À cette époque, on ne parlait pas encore de pôle de compétitivité lorsque le Schéma régional a été rédigé.

Cette politique doit connaître un certain nombre de déclinaisons, certaines impliquent la Région très fortement sur la question de la formation, la GPEC, sur ce qui doit être fait dans le cadre du pôle de compétitivité ou sur l'accompagnement des PME-PMI. Nous ne le faisons pas seuls et cela n'aura de sens que si l'ensemble des collectivités publiques se sentent concernées, l'État, quand même notre principal partenaire, ainsi que les collectivités territoriales. En effet, on ne peut pas imaginer sur ce champ-là avoir des politiques régionales qui ne soient pas plaquées sur le terrain et que les collectivités ne se sentent pas concernées. Les positions du Grand Lyon et du sud Grenoblois nous ont été données, mais d'autres zones de la région Rhône-Alpes sont très concernées ou vont l'être davantage. Ce matin, il a été mentionné ce qui se passe dans le secteur de Roussillon. Évidemment, il faut que les collectivités de ce secteur se sentent aussi impliquées. Et nous sommes prêts à travailler complètement avec les collectivités de ce secteur géographique.

Pour terminer, les conclusions de ces actes seront sur le site de la Région à partir du 15 janvier, des cd-rom seront diffusés pour que chacun puisse avoir l'ensemble des débats et des Powerpoint présentés au cours de la journée. Il est important d'avoir une trace et, comme nous sommes dans une démarche de développement durable, il faut éviter la surconsommation de papier. Pour ce faire, la version cd-rom et le site Internet de la Région sont de très bonnes formules.

Enfin, je crois qu'il faudra prévoir un comité de pilotage de clôture de la conférence dans quelques semaines. La conférence n'est pas *one shot*, elle implique une certaine forme de continuation, peut-être pas avec des comités de pilotage aussi suivis et intenses que ceux menés depuis le mois d'avril 2007, mais nous avons besoin, je crois, de ponctuer ce type de réflexion d'un certain nombre de rendez-vous avec une évaluation de ce qui a pu être mené. Je ne sais pas si le prochain rendez-vous sera dans 12 mois ou 18 mois. Toutefois, la manière dont ont été menés les réflexions et les travaux au cours de cette conférence sur la chimie montre que nous devons arriver à une stratégie pérenne qui permette d'avancer, sachant que, nous concernant, nous devons être capables d'influencer ou d'infléchir certaines de nos politiques. En effet, ce que nous concevons à un moment donné doit être révisé en fonction des circonstances, d'autant qu'il s'agit d'un domaine qui évolue très vite. Par conséquent, nous devons être extrêmement attentifs à ce que les uns et les autres ont à dire et aux projets qu'ils sont prêts à apporter, en tenant compte de tous les aspects relatifs à l'emploi, dans un secteur où il existe beaucoup d'inquiétudes. Même si en Rhône-Alpes l'emploi décroît moins que dans d'autres régions françaises, il n'empêche que ce n'est pas complètement satisfaisant. Donc nous devons travailler là-dessus, y compris en permettant des reconversions dans des zones où malheureusement on constate des fermetures d'entreprises.

Voilà ce que je souhaitais indiquer pour conclure.

Des rendez-vous sont programmés. Nous sommes réunis depuis 9 heures ce matin, c'est tout de même une vraie performance pour tous ceux qui sont restés jusqu'à la fin.

Merci de votre participation à tous.

(Applaudissements).

(Fin de la conférence à 18 h 30).